

Communiqué de presse

Nouméa, le 25 mai 2010

Alerte à la mangouste

Les services du gouvernement ont été prévenus de la présence probable d'une mangouste dans l'enceinte du Port Autonome, jeudi 20 mai.

Des pièges ont aussitôt été installés qui ont permis, dès le vendredi, **la capture de deux mangoustes, un mâle et une femelle**. Une surveillance visuelle de la zone a été organisée.

Une réunion de crise s'est tenue samedi matin, entre les services du gouvernement, la direction du Port autonome et la province Sud (direction de l'environnement).

Il a été décidé de **renforcer le nombre de pièges** : grâce au concours du parc forestier, et en achetant en Nouvelle-Zélande des dispositifs spécifiques qui seront déployés dès leur arrivée, jeudi.

Par ailleurs, une enquête génétique est en cours, afin d'identifier plus précisément les animaux capturés. La mangouste est présente dans toute l'Asie, jusqu'en Indonésie, et, dans le Pacifique insulaire, seulement à Fidji et Hawaï.

Selon les témoignages de personnels travaillant sur le Port, les premières identifications visuelles d'un animal suspect remontent à huit jours avant les captures.

Il n'est pas certain que d'autres mangoustes soient présentes sur site. Toutefois, **les pièges resteront en place et surveillés pendant au moins 8 semaines**.

La mangouste n'est pas dangereuse pour l'homme, même s'il est déconseillé de chercher à l'attraper. **Elle présente une menace avérée pour la biodiversité**, car elle est très opportuniste et se nourrit d'œufs, de petits mammifères et de lézards.

L'alerte mangouste sera levée lorsque la communauté scientifique estimera que le risque d'introduction aura disparu.

En complément de ce dispositif, il est demandé à toute personne qui apercevrait une mangouste d'en informer immédiatement la DAVAR aux numéros suivants :

24 37 45 ou 78 26 81

